LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Tout en se montrant relativement heureuses des réductions récentes

Les chambres de commerce réclament une enquête sur les tarifs aériens en région

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Les compagnies aériennes ont entendu les appels des régions qui protestaient contre les tarifs aériens trop élevés. Mais les chambres de commerces régionales demandent encore plus: elles veulent une enquête publique sur la question des tarifs aériens en région.

«On apprécie que ça bouge, mais ça ne nous empêche pas de penser que la solution passe par une enquête approfondie», indique Pierre Breton de la Chambre de commerce de Baie-Comeau qui a initié le mouvement de contestation.

Inter-Canadien a lancé le bal des réductions au début du mois de février, avec une baisse de tarifs permanente de 50% sur la liaison Montréal-Bagotville pour les voyageurs qui réservent sept jours à l'avance. Air Alliance a rapidement suivi. Inter-Canadien, à la fin du mois de mars, a baissé de nouveau le prix des billets, principalement sur

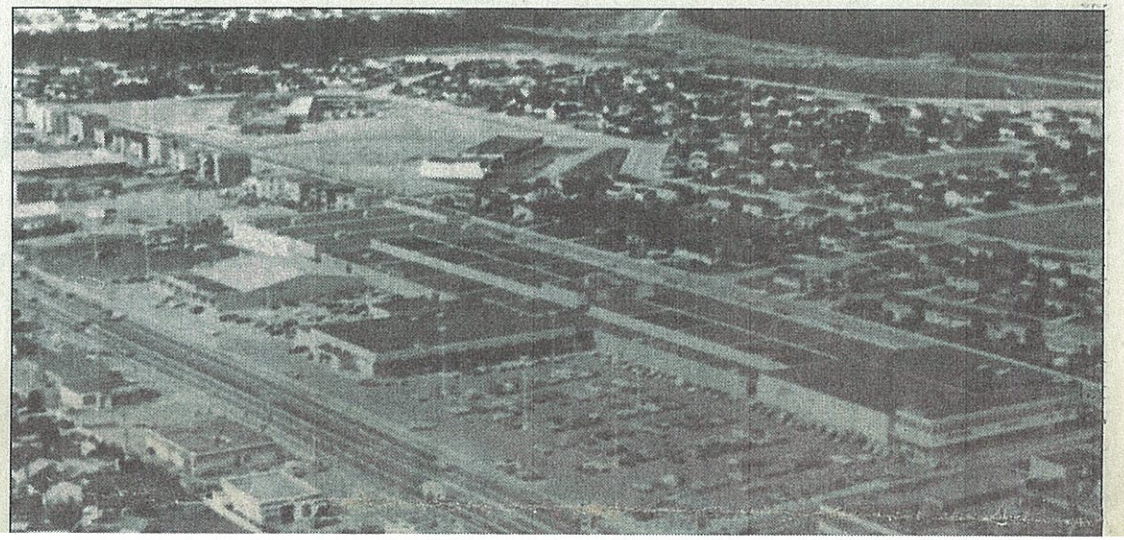

de nouveau le prix des billets, principalement sur les lignes intérieures gaspésiennes. La réduction va de 25 à 45%, en respectant certaines conditions.

Sur la Côte-Nord, des rabais sont offerts sur la liaison Baie-Comeau-Sept-Îles. Vers Montréal, Inter-Canadien offre maintenant des réductions de plus de 50%. Les voyageurs qui désirent bénéficier des tarifs spéciaux doivent cependant voyager en groupe de quatre, un pré-requis qui n'a pas l'heur de plaire aux gens d'affaires. «Canadien a imposé des conditions très précises, extrêmement limitatives qui font que les gens d'affaires ne se sont pas trouvés particulièrement emballés», dit Michel Audet, président de la Chambre de commerce du Québec, un organisme réunissant les chambres de commerce régionales qui protestent contre les tarifs aériens. Pourtant, «les avions sont pleins» depuis ces nouveaux tarifs, indique Béatrice Pepper, porte-parole d'Inter-Canadien.

Puis, il y a deux semaines, Air Alliance a annoncé, suivi d'Inter-Canadien, une réduction de 25% sur le plein tarif économie aux gens d'affaires qui réservent cinq jours à l'avance. La réduction était, et demeure, de 15% pour ceux qui ne planifient leur voyage que trois jours à l'avance et le tarif n'est pas réduit pour les voyages impromptus. Cette réduction, valide jusqu'au 10 septembre chez Air Alliance, a fait plaisir aux gens d'affaires des régions.

Besoins ponctuels

«On est heureux de ça. Mais on considère que c'est loin des objectifs qu'on s'était fixés», dit Pierre Breton. M. Breton se refuse toutefois de chiffrer publiquement ces objectifs, réservant cette information pour un mémoire devant être complété fin juin. Ce que craignent également les gens d'affaires, c'est la date d'échéance des tarifs réduits.

«Ce qu'on déplore, c'est que les compagnies utilisent et manipulent les tarifs pour répondre à des besoins très ponctuels», accuse M. Breton.

La compagnie se dit sensible aux craintes de cette classe de voyageurs, qui constituent 70% de sa clientèle. «On tente de stimuler le marché. Peut-être que ça va donner des résultats, peut-être que non», rétorque Johanne Chiasson, adjointe aux communications chez Air Alliance. Pour la liaison de Bagotville, dont la réduction est en vigueur depuis 3 mois, la clientèle n'aurait pas encore augmenté. «Il me semble que ce n'est pas sensible encore, dit Mme Chiasson. Elle ajoute cependant que ce n'est qu'à moyen terme qu'il sera possible d'évaluer si la baisse de prix a poussé les gens à voyager.» Inter-Canadien soutient le contraire. «Le succès a été instantané, ça fonctionne très bien», dit Béatrice Pepper.

Dans un souci de «rationalisation», Air Alliance a baissé la fréquence de ses vols Montréal-Baie-Comeau et Montréal-Mont-Joli. Ainsi, les vols du matin et du soir sur ces deux liaisons ont été supprimés. «Personne n'a pleuré, ce sont des avions qui circulent à vide», soutient Pierre Breton. Deux vols hebdomadaires ont cependant été rajoutés par la filiale d'air Canada sur la liaison vers Val-d'Or et Rouyn-Noranda.

Des intervenants de toutes les régions touchées — Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay-Lac Saint-Jean, Abitibi — se sont réunis la semaine dernière sous l'égide de la Chambre de commerce du Québec pour établir un plan d'action. Ils préparent un mémoire, qu'ils comptent avoir terminé d'ici la fin de juin. L'argumentation leur servira de base pour convaincre les grandes entreprises régionales de les appuyer et pour attirer l'attention des gouvernements. Entre-temps, la Chambre de commerce du Québec veut inviter les deux transporteurs à rencontrer les chambres de commerce régionales pour leur expliquer leur point de vue.

Hausse de 56,8% depuis 1988

Depuis 1988, le prix des billets d'avion a monté en flèche: 56,8%, tandis que l'achalandage dans les aéroports a diminué de façon alarmante. Ainsi, Baie-Comeau a accueilli 18% moins de voyageurs en 1992 qu'en 1990, Mont-Joli 34% de moins, Val-d'Or, 23% de moins. Les compagnies aériennes soutiennent que c'est à cause de la récession, qui a entraîné une érosion atteignant 40% sur certains marchés, et qu'une baisse des prix n'améliorera pas nécessairement la situation. «Il y a des régions où pas beaucoup de passagers ne s'ajoutent lorsqu'on baisse les prix», soutient Béatrice Pepper.

Les chambres de commerce sont conscientes du fait que la récession a pu affecter les compagnies aériennes. «On ne vise pas à mettre ces compagnies en difficultés financières, on veut travailler avec elles», dit Michel Audet. Il n'y a pas de solution facile, ce qui est certain, c'est que les tarifs actuels découragent les gens à utiliser le transport aérien. Il faut trouver un moyen de baisser les tarifs et d'augmenter l'achalandage.»

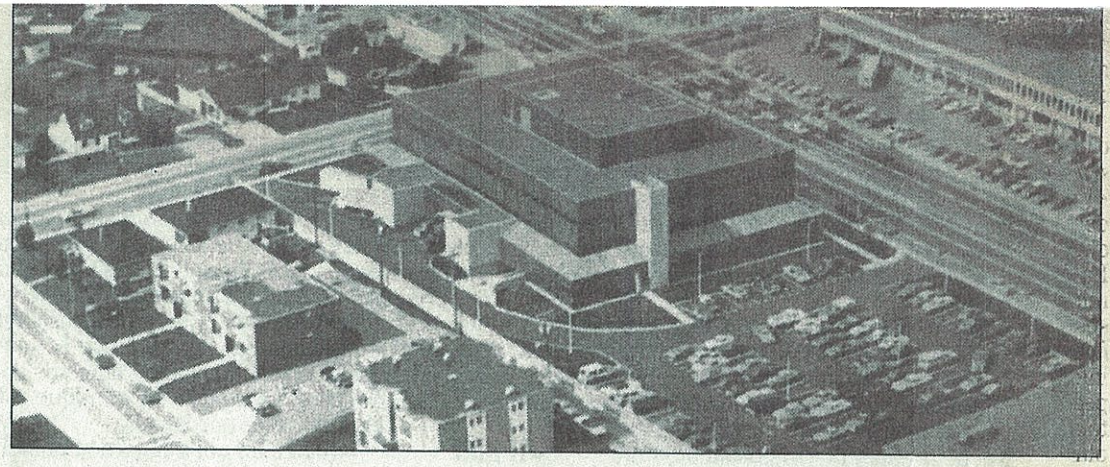

PHOTO ARCHIVES

Sur la Côte Nord, des rabais sont offerts sur les vols entre Baie-Comeau et Sept-Îles (ci-dessus)..

PHOTO ARCHIVES

Publicité d'Inter-Canadien au début des années 1990.